

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets

2007

Environnement(s) sonore(s)

Date limite de dépôt des dossiers
• 27 avril 2007

Mécénat Environnement

Savoir écouter pour mieux s'entendre

L'environnement sonore, espace de communication indispensable à la vie sociale, joue un rôle important dans la perception globale de notre environnement. Or des enquêtes attestent qu'une majorité de Français le considère comme une source de nuisances. Cela est notamment dû à une dégradation de l'environnement sonore urbain, à la fois générale et entraînant localement pour les populations les plus défavorisées des situations d'exposition sonore inacceptables. Cette « saturation sonore » conduit à des attitudes générales d'intolérance au bruit, nuisibles aux relations de voisinage et à la santé sociale, aggravées par des comportements sonores peu citoyens.

Devant une demande sociale de plus en plus exigeante et face à l'accroissement des plaintes et des conflits, les pouvoirs publics ont développé une réglementation qui vise essentiellement à limiter l'exposition sonore des individus et se traduit en terme de seuils de décibels. Cette réglementation est nécessaire et coûteuse (murs anti-bruit, isolation phonique des logements) ; elle n'est cependant pas suffisante, car elle ne peut pas agir sur les aspects qualitatifs du bruit, le traitement des conflits de voisinage, ou la construction d'un environnement sonore jugé agréable par les habitants.

La perception des espaces sonores comporte en effet **une part subjective** qui varie selon les individus, les activités professionnelles, les groupes sociaux, les pratiques culturelles, l'âge..., ainsi que l'ensemble du contexte environnemental. Confrontés à cette situation, les habitants, seuls capables de gérer les problèmes, restent désemparés par manque d'informations pratiques et d'échange d'expériences. Nombre d'entre eux, dont la grande majorité des adolescents,

se réfugient dans l'espace sonore des baladeurs numériques... Notre société s'avère par là peu capable de travailler les « images sonores » de ces espaces habités, pour leur conserver **des fonctions de repère, de communication, de convivialité.**

Dans ce contexte, la Fondation de France lance un appel à projets dans le cadre de son mécénat Environnement, pour encourager les initiatives concertées et innovantes qui visent à **améliorer ou valoriser l'environnement sonore** des lieux de vie ou d'activité.

A travers son programme *Environnements sonores*, la Fondation de France souhaite promouvoir :

- la **concertation** entre usagers d'un même lieu ;
- les projets favorisant l'**apprentissage de l'écoute** du son (comme composante de notre environnement quotidien) ;
- les actions permettant de **responsabiliser** les citoyens, en leur donnant les moyens **d'analyser, de produire et de s'organiser pour construire** des environnements sonores de qualité.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif, associations, groupements constitués, comités de

quartier, petites collectivités locales, établissements scolaires...

Quels projets ?

Seront soutenus les projets ayant notamment pour objectif de :

■ **Favoriser l'apprentissage de l'écoute et encourager la sensibilisation et l'éducation à l'environnement sonore**
Par exemple : ateliers d'écoute, découverte du patrimoine sonore, clubs de preneurs de son, création de dispositifs sonores légers, création et diffusion d'outils pédagogiques, animations, actions de sensibilisation et de responsabilisation...

■ **Prévenir ou gérer les conflits liés au bruit**
Par exemple : bilans sonores à l'initiative d'habitants, ateliers de paroles d'habitants, opérations de concertation ou de médiation, production de livrets ou d'expositions, chartes de bon voisinage...

■ **Améliorer le cadre de vie par la qualité de l'aménagement des espaces sonores**

Par exemple : projets concrets visant à améliorer des environnements sonores perçus comme nuisibles, à valoriser le patrimoine sonore ou à redonner une identité sonore à des lieux de vie, à lutter contre le risque d'une perte de mémoire sonore d'un lieu et à partager cette mémoire avec les nouveaux habitants...

■ **Echanger et créer un savoir-faire populaire pour la gestion de l'espace sonore**

Par exemple : réseau d'associations, échange d'expériences aux niveaux français et européen,...

projets

Exemples de projets soutenus entre 2003 et 2006

- Des habitants d'un quartier sont formés pour devenir médiateurs bénévoles et réguler les conflits liés aux bruits de voisinage.
- Une école maternelle organise des sorties d'écoute dans un écomusée de plein air.
- L'association culturelle d'un bourg rural enregistre le patrimoine sonore de la commune et rediffuse les sons lors d'une exposition itinérante qui permet des rencontres entre générations.
- Les résidents d'un foyer de jeunes travailleurs se mobilisent ensemble pour prévenir les conflits liés aux bruits de voisinage.
- Une association environnementale aménage un sentier ouvert au public ponctué de haltes d'écoute dans la campagne.
- Les élèves d'un collège inventent de nouvelles sonneries scolaires avec l'aide d'un compositeur.
- Une association d'éducation à l'environnement crée un microbus pour réaliser des animations scolaires sur l'environnement sonore dans des zones rurales éloignées.
- Une radio associative réalise des portraits sonores des habitants d'une petite ville afin de renforcer le lien social entre les anciens habitants et les nouveaux résidents.
- Des résidents secondaires et des agriculteurs rédigent une charte de bonne conduite pour régler les conflits dus aux nuisances sonores.
- Une petite collectivité locale crée un service de médiation pour prévenir les conflits liés aux nuisances sonores entre habitants et résidents secondaires.
- Un groupement de locataires engage dans un quartier d'habitat social une vaste campagne de sensibilisation au bruit dont les enfants se font les relais auprès des adultes.
- Un réseau associatif crée un guide pédagogique pour aider les enseignants à prendre en compte la dimension sonore dans leurs activités d'éveil.
- Une radio associative recueille des sons, avec l'aide d'un compositeur, au sein d'une grande administration publique afin de conserver et valoriser la mémoire des différents métiers qui la composent.
- Une association réalise un jeu de piste sonore entre deux quartiers urbains afin de susciter la curiosité auditive des enfants et encourager les habitants et les générations à mieux se connaître.

projets

Envoi des dossiers

Date limite de réception des dossiers papier : 27 avril 2007

Le dossier complété et ses pièces annexes doivent être envoyés par courrier sous forme papier, **en deux exemplaires**, à l'adresse suivante :

Fondation de France
Programme Environnement
Appel à projets
Environnements sonores 2007
40 avenue Hoche
75008 PARIS

Par ailleurs, le dossier complété doit être également envoyé par mail à l'adresse : environnement@fdf.org

Après la présélection, suivie de la phase d'expertise des dossiers pendant laquelle les porteurs de projets seront contactés par un instructeur, le Comité de sélection se réunira pour attribution des subventions en septembre 2007.

L'annonce des résultats (projets refusés ou retenus) sera exclusivement communiquée par voie postale dans la dizaine de jours qui suit la décision du Comité de sélection.

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Organisation privée et indépendante, elle agit en faveur de l'intérêt général. Elle accueille sous son égide des fondations créées par des mécènes qui souhaitent mener une action qui leur tient à cœur. La Fondation de France est reconnue d'utilité publique.

FONDATION
DE
FRANCE

www.fdf.org

40 avenue Hoche - 75008 PARIS

Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01

Pour agir, votre don est une force